



Cristal Habitat
ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

CRISTAL HABITAT
Le Cristal
1, Place du Forum
73025 CHAMBERY CEDEX

Procédure de passation :

Marché de services en procédure adaptée, selon l'article 42-2 de l'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 de son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016
Il suit les dispositions de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés à tranches optionnelles.
Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à une négociation, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur les bases des offres initiales sans négociation

Objet du marché :

Mise en oeuvre d'une opération de restauration immobilière.

Etude technique des parties communes et parties privatives de 92 immeubles du centre ancien de Chambéry. Détermination du degré et du type de dégradation.

Caractéristiques principales :

Le délai d'exécution est de 10 mois à compter de l'émission de l'ordre de service.

Date de l'ordre de service prévisionnel: janvier 2019

Variantes : aucune variantes autorisées

Décomposition en tranches et lots :

La mission décrite dans l'objet du marché est décomposée en 3 lots .
Estimatif du nombre de logements sur base cadastrale.

Lot	Désignation
01	Secteur géographique N°1 Composé de 16 immeubles (nombre de logements estimés à 126): - l'îlot Lans Sénat (11 immeubles) : caractérisé par un bâti très dense et difficile d'accès. - 2 grands hôtels particuliers : l'hôtel des comtes de Montjoie, et l'hôtel de Châteauneuf - L'îlot à l'angle de Croix d'Or et Saint Léger composé de plusieurs immeubles vacants.
02	Secteur géographique N°2 composé de plusieurs îlots sur les rues Croix d'Or et Italie, il est caractérisé par un tissu en lanières et des immeubles de peu de lots. (26 immeubles et un nombre de logements estimé à 179).
03	Secteur géographique N°3 Composé de 41 petits immeubles ou anciennes maisons de ville de peu de lots (nombre de logements estimés à 211)

Elle comporte, pour chaque lot, une tranche ferme et une tranche optionnelle

Tranche ferme : visite des parties privatives et des parties communes.

Reportage photographique

Renseignements de la grille de dégradation.

Tranche conditionnelle: Etablissement d'une fiche de synthèse de la co propriété

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un nombre maximal de 3 lot(s).

Un même candidat pourra se voir attribuer un nombre maximal de 2 lot(s).

Conditions relatives aux marchés :

- Modalité de financement : Selon les modalités de financement des organismes de logements sociaux dotés d'une comptabilité commerciale.

- Modalités de règlement des comptes : Conditions du C.C.A.G. FCS. Le délai global de paiement est de 30 jours.

- Forme juridique des groupements : pour garantir la bonne exécution du marché, le Pouvoir Adjudicateur demande que les groupements revêtent la forme juridique suivante: Groupement conjoint avec mandataire solidaire, groupement solidaire, groupement momentané.

- Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

PIECES RELATIVES A LA CANDIDATURE :

1 – Pièces pouvant être remises lors de la candidature:

- Attestation de régularité fiscale (à retirer en ligne à partir de votre compte fiscal, ou auprès de votre service impôt gestionnaire);
- Attestation sociale (à retirer auprès des services sociaux ou en ligne sur le site www.urssaf.fr).

2- Pièces devant être remises lors de la candidature:

- ☐ Les candidats peuvent utiliser pour présenter leur candidature:
 - Lettre de candidature (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC1 disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr);
 - déclaration du candidat (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC2 disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr).

3 - Capacités juridiques:

- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4 - Garanties professionnelles et/ou techniques du candidat: (article 51 de l'ordonnance 2015-699 du 23 juillet 2015)

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des missions exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes ;
- Présentation d'une liste des principaux services du même type que la consultation effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ;

2- Capacités économiques et financières:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels concernant les trois dernières années.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi, concernant les trois dernières années ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale à jour.

Critères de sélection des candidatures :

- * Garanties et capacités techniques et financières
- * Capacités professionnelles
- * Capacités de l'entreprise aux respects des délais prévus

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction, des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1- Prix	50 %
2- Eléments fournis dans le cadre du Mémoire Méthodologique	50 %

CONDITION DE DELAIS:

- **Date limite de réception des candidatures et des offres** : 21 janvier 2019 à 11h00
- **Délai minimum de validité des offres : 90 jours**

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

- **Renseignements complémentaires :**

Les demandes de renseignements complémentaires sont envoyés, via notre profil acheteur - www.achatpublic.com - , aux candidats qui les demandent au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- **Les renseignements techniques et administratifs**

Les renseignements complémentaires (qu'ils soient d'ordre administratif ou d'ordre technique) sont à transmettre via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com

- **Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :**

La transmission des documents par dématérialisation étant devenue obligatoire à partir du 1er octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 25 000.00 €uros H.T., aucune candidature ni offre ne sera acceptée en version papier.

Les plis seront à adresser par voie électronique à l'adresse suivante : www.achatpublic.com. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le Pouvoir Adjudicateur informera, par voie dématérialisée, l'acceptation ou le refus d'une candidature ou d'une offre.

Complément d'informations sur l'envoi des offres par voie dématérialisée : se référer au règlement de consultation.

- Instance chargée des procédures de recours et adresse à laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours : Tribunal de Grande Instance de Chambéry
- **Date d'envoi du présent avis à la publication** : 20 décembre 2018